A Marseille, le préfet Emmanuel Barbe autorise les musulmans à fêter ramadan entre voisins !!!

écrit par François des Groux | 20 avril 2020

.

Au Point, il y a le grand philosophe des lumières progressistes, BHL, mais aussi, l'islamophile de service, le journaliste Aziz Zemouri.

Défenseur des musulmans opprimés dans les quartiers, il aime dénoncer les forces de l'ordre islamophobes et racistes ainsi que le "radicalisme" catholique.

Son dernier *scoop* portait sur le scandale de la messe "clandestine" de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (en fait une messe sans public, filmée pour les chrétiens confinés).

Aujourd'hui, son article porte sur la question de l'articulation des règles du confinement avec la période du ramadan, le mois de "jeûne", encensé désormais chaque année par les médias, débutant ce vendredi 24 avril.

On y apprend que tout va bien se passer puisque les musulmans pratiquants "comprennent très bien" les exigences de l'état d'urgence sanitaire, même si Abdallah Zekri (auteur du fameux "elle l'a bien cherché" de l'affaire Mila) craint l'appel à la prière collective de "quelques agitateurs de l'islamosphère", sur le modèle des dangereux prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Mais surtout, on apprend que le préfet des Bouches-du-Rhône, Emmanuel Barbe, est venu rassurer les musulmans de Marseille au micro d'une radio communautariste, Radio-Gazelle.

L'ex-"Monsieur Sécurité routière" (celui qui nous pompait l'air avec les radars et les 80km/h "qui sauvent des vies") avoue que l'on ne pourra pas empêcher les voisins de se visiter, par exemple pour fêter, nuitamment et bruyamment, la rupture du jeûne.

Autant dire que le préfet de police Emmanuel Barbe autorise les musulmans à fêter ramadan entre voisins…

Mais, ce n'est pas grave car "la période du ramadan permet de veiller les uns sur les autres".

.

« Certes, nous ne pourrons pas éviter que les gens se rendent visite les uns les autres dans une même barre d'immeubles, explique Emmanuel Barbe.

Mais, là, il s'agit d'une question de responsabilité individuelle.

Il me semble que la période du ramadan permet encore plus que d'habitude de veiller les uns sur les autres.

En revanche, les soirées festives "hors les murs", comme il y en a tous les ans à cette période, seront interdites ».

Le Point

.

En revanche, pas question pour les Gaulois de "veiller les uns sur les autres", entre voisins, lors d'un apéro (quand l'alcool n'est pas interdit comme dans le Morbihan) : ne bénéficiant pas de cette mansuétude préfectorale, pour eux, c'est toujours *verboten* et verbalisé sévèrement…

.

– Des voisins prennent l'apéro en plein confinement : 945 € d'amende à Saint-Pol-de-Léon (Le Télégramme)

– Confinement : en Gironde, l'apéro entre voisins verbalisé (Sud-Ouest)

– Confinement : verbalisé pour avoir ajouté une case "apéro" sur son attestation (RTL)

– Pétanque et barbecue au Creusot : 1 350 € d'amendes pour confinement non respecté (Le Journal de Saône-et-Loire)

– Confinement : fin de partie et amendes pour quatre joueurs de pétanque à Dinan (France Bleu)

.

Source : [#préfecture de police des Bouches-du-Rhône]